

N°3  
Juillet  
2009

# Le Bulletin des Elus de la liste MIRANDE pour TOUTES et TOUS

## AU SOMMAIRE :

- 1 - budget de la ville et dettes
- 2 - taxe professionnelle
- 3 - tempête
- 4- jeunesse : un vrai manque de structures
- 5 - nous défendons les services publics : La Poste, l'hôpital
- 6 - gratuité pour le feu d'artifice
- 7 - lettre ouverte
- 8 - vote des MIRANDAI-SES aux élections européennes du 9 juin 2009
- 9 - au revoir Jean michel et bienvenue Alain
- 10 - bonnes vacances



## 1/ DETTE IMPORTANTE DE LA VILLE

Avec le M14 (compte administratif de la ville) qu'ont demandé les élus de l'opposition, nous avons obtenu le montant précis de la dette de la commune

Entre 2000 et 2008, le stock de dette de la ville a progressé de façon ininterrompue de 4,602 Millions d'€ à 6,669 Millions d'€ (soit une progression de 45%) Cette dette est excessive. Mirande est deux fois plus endettée que les communes de sa strate (1500 euros par habitants contre 750 dans les communes de même taille)

Sur la même période, les recettes de fonctionnement de la commune (qui déterminent sa capacité à rembourser ses emprunts) ont progressé de 3,195M€ à 3,423M€ (soit une progression de seulement 7%)

Encore un indicateur de la situation de surendettement dans laquelle les élus (majoritaires) ont progressivement enfoncé la ville depuis (au moins) 2000.

Autre tendance de cette dette : pour que les emprunts ne pèsent pas trop sur le budget de la ville, les durées de remboursement sont de plus en plus longues. (en 2000, la dette restant à rembourser s'amortissait en moyenne sur 9,3 ans [rapport entre le stock de dette et le capital remboursé sur l'exercice]. En 2008, elle s'amortit sur 14,1 ans). Ce choix de gestion coûte cher à la commune : les taux sont plus élevés sur les emprunts longs et surtout la ville paye des intérêts sur des périodes beaucoup plus longues. En 2008, les seuls intérêts d'emprunts ont augmenté de 10% ils ont coûté aux contribuables mirandais la somme de 270 037 euros soit l'équivalent du prix d'achat de la médiathèque. Il faudra longtemps pour qu'une politique volontaire de désendettement porte ses fruits.

Nous relevons enfin que Dexia est un des fournisseurs d'emprunts de la ville de Mirande. Dexia prête cher, les contribuables mirandais passent donc deux fois à la caisse puisque l'état a garanti DEXIA et que cela ne l'a pas empêché de verser de gros bonus à ses dirigeants (8 millions d'euros) et une « indemnité départ » de 825 000 euros à son ex-patron. Indécent en cette période de crise.

Le conseil municipal du 9 mars était essentiellement consacré au rapport de présentation du budget primitif 2009. Nous avons voté contre ce budget, considérant qu'il continue d'engager la ville dans un endettement qui nous semble inquiétant.

## 2/ TAXE PROFESSIONNELLE

Délibération proposée au vote par les élu-es de la liste « Mirande Pour Toutes et Tous » au Conseil Municipal de Mirande du 23 février 2009

### **Objet :** taxe professionnelle

Lors de son intervention télévisée du 5 février, le Président de la République a annoncé la suppression de la taxe professionnelle à compter de 2010. Cette annonce intervient au moment où l'État sollicite les collectivités locales pour contribuer, à travers leurs dépenses d'investissement, à la relance de l'économie nationale et où elles doivent faire face à une évolution contrainte de leurs ressources.

La taxe professionnelle est une importante ressource fiscale des collectivités. Elle représente nationalement, y compris les dégrèvements, 28 milliards d'euros payés par les assujettis. Pour Mirande l'attribution de compensation/reversement de la taxe professionnelle par la communauté de communes représente 424 995 €, soit 12 % des recettes de fonctionnement 2008 du budget (voir Compte Administratif 2008).



Les domaines de compétences de notre communauté de commune qui perçoit désormais l'ensemble de la Taxe Professionnelle sont nombreux : aménagement de l'espace communautaire, développement économique, protection mise en valeur de l'environnement, voirie d'intérêt communautaire, politique du logement et cadre de vie, équipements culturels - sportifs - sociaux éducatifs - d'enseignement et de formation au service des populations, tourisme et loisirs, action en faveur des personnes âgées et de la jeunesse. A travers cette annonce de suppression de la TP ce sont les investissements et les services rendus aux habitants-es de Mirande et des communes de la communauté dans ces domaines qui pourraient être touchés. Ceci n'est pas acceptable.

Cette annonce de suppression de la taxe professionnelle, sans savoir par quel autre impôt, elle sera remplacée, engendre un risque pour nos collectivités.

Comment les collectivités pourraient-elles décider de lancer de nouveaux projets si elles ignorent ce que seront leurs recettes de l'année prochaine, si ces recettes compenseront la perte de la TP, et si elles seront évolutives ?

Le risque existe d'assister à un transfert de charges vers les autres assujettis que sont les citoyens, qui pourraient voir leurs taxes locales fortement augmenter. S'il en était ainsi, ce serait un coup dur porté à notre commune et à notre Communauté de Communes pour leur capacité à investir et à innover.

Nous voulons rappeler qu'il existe plusieurs conditions nécessaires pour envisager la suppression de la TP :

que le montant des ressources des collectivités locales dont elle constitue un volet important soit préservé ;

que le lien entre activité économique et collectivités locales soit maintenu. S'il n'existe plus les collectivités locales n'auront plus intérêt à favoriser l'implantation d'activités, notamment industrielles, sur leur propre territoire ;

que la charge fiscale des entreprises ne soit pas reportée vers les ménages, du capital vers le travail ;

qu'il y ait une cohérence d'ensemble des réformes territoriale et fiscale.

Le Conseil Municipal de Mirande, réuni en séance, demande au gouvernement d'apporter dans les meilleurs délais une réponse aux interrogations qui sont celles des élus locaux et de leurs concitoyens.

**Après un débat en conseil, M le Maire suivi de sa majorité, après avoir dit tout et son contraire : « c'est trop tard » puis « c'est trop tôt » pour s'exprimer sur ce sujet, a fait procéder au vote du Conseil Municipal sur cette proposition de délibération :**

**résultat du vote :**

**6 pour (les élus de l'opposition)**

**21 contre (la majorité municipale)**

*Chacun appréciera !*

### 3/ TEMPÊTE

Nous saluons, le travail des employés municipaux et des services de secours qui n'ont pas ménagé leur peine au moment de la tempête de janvier.

## 4/ JEUNESSE : UN VRAI MANQUE DE STRUCTURES

La prise en compte des jeunes à Mirande avait une place importante dans notre programme lors des dernières élections municipales. Cela reste pour nous une priorité, et nous le rappelons en conseil municipal à chaque fois que c'est nécessaire. Nous regrettons d'ailleurs le manque de dynamisme de la commission Jeunesse et éducation, dont font partie nos conseillères Paule Gherardi et Maud Renard. Cette commission s'est réunie une seule fois, pour son installation. Depuis, plus rien. Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire pour la jeunesse et l'éducation à Mirande ?

Soyons justes : la municipalité semble se pencher sur la question, puisqu'elle envisage de réhabiliter l'ancienne piscine en installations pour la jeunesse. Le site, qui avait basculé dans la Communauté de Communes, a été réintégré dans l'actif de la commune de Mirande par décision du conseil municipal du 25 mai 2009. Le Comité d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E), organisme dépendant du Conseil Général et qui dispense un conseil gratuit aux collectivités dans les domaines précités, a été sollicité par le Conseil municipal pour une étude. Nous n'en savons pas plus pour le moment.

Nous serons attentifs à la façon dont ce projet sera conçu. Nous pensons qu'il ne pourra être positif que si les jeunes sont directement impliqués dans son élaboration. Il serait possible d'organiser des réunions publiques, ou d'associer les établissements scolaires. Pourquoi encore, et c'était également une de nos propositions, ne pas mettre en place un conseil municipal des jeunes ?

De plus, le site qui sera aménagé ne devra pas rester sans personnel qualifié pour en assurer l'encadrement, pour la pérennité des structures et le bien-être des jeunes.

Dans le domaine de la petite enfance, la création annoncée l'an dernier d'une Maison de l'Enfance par la Communauté de Communes semble avoir du mal à se concrétiser. Est-ce l'implication des services de l'Etat qui ralentit le projet, ou le manque d'une réelle politique de l'enfance à la Communauté de Communes ? Il est urgent dans l'intérêt des jeunes parents que ce dossier aboutisse.

Maison des jeunes (ou simples installations sportives), Maison de l'Enfance..., de telles structures ne peuvent être conçues que dans le cadre d'une politique de l'enfance et de la jeunesse globale ambitieuse et à long terme de l'enfance et de la jeunesse. Le Conseil municipal de Mirande pourra compter sur nos élus pour y contribuer.

Additif : une réunion de la commission éducation jeunesse s'est tenue le 18 juin. M DARROUX y a présenté les desseins d'avant projet réalisés par le C.A.U.E pour le site de l'ancienne piscine. Le résultat final est séduisant, mais le coût en sera sans doute élevé et la commune n'a que peu de marge d'investissement en raison de son endettement et de sa faible capacité d'autofinancement. Plusieurs de nos propositions, notamment la nécessaire implication des jeunes, ont été reprises durant cette réunion. Nous ne manquerons pas de suivre ce dossier et de vous tenir informés de son évolution.



## 5/ NOUS DEFENDONS LES SERVICES PUBLICS

### LA POSTE

En début d'année les conseillers de Mirande pour Toutes et Tous ont participé à l'action départementale du comité contre la privatisation de La Poste pour le débat public et le referendum en faisant signer devant La Poste aux Mirandais-es une pétition à caractère national. Saluons les Mirandais qui ont été nombreux à la signer. Démocratie oblige, notons le refus d'un adjoint de la majorité. Mais il est vrai que nous ne défendons pas le même sens de l'intérêt général !

### **Texte de cette pétition contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal**

Le service public de La Poste appartient à toutes et à tous. Il remplit des missions indispensables en matière de communication, d'aménagement du territoire et de lien social. Ce service public est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la population. Le gouvernement et la direction de La Poste veulent aller encore plus loin et la privatiser. Nous refusons cette logique. Chacun doit pouvoir décider de l'avenir du Service public postal.

C'est pourquoi nous nous opposons à la privatisation de La Poste et nous demandons l'organisation d'un réel débat public conduisant à un référendum.

**Les Mirandais-es qui le désirent peuvent toujours s'informer et signer cette pétition sur le site internet suivant :**

**<http://www.appelpourlaposte.fr/>**

Sur ce site, apparait la lettre ouverte du comité adressée à Monsieur le Président de la République.

### L'HOPITAL PUBLIC

Le comité d'usagers pour le développement et la défense de l'hôpital public dans le département du Gers, avait invité M le Maire de Mirande et le conseil municipal à participer à la réunion publique d'information-débat organisée le Vendredi 5 Juin salle de l'office du tourisme de Mirande.

L'objet de cette initiative était d'inviter les usagers de l'hôpital public, les citoyens, les élus locaux à participer localement au débat public qui se déroule au niveau national et actuellement au Sénat. Le contenu, les enjeux, les craintes soulevés par le projet de (la supprimer) loi de Mme Bachelot qui concerne l'hôpital public et notre système public de santé, ne peuvent vous avoir échappé et retiennent sans doute votre attention.

Ce comité considère après analyse de ce projet de loi, comme l'ensemble des professionnels de la santé (soignants et non soignants, des personnalités de renom du monde médical, nombre de députés et de sénateurs, des associations de maires, d'élus) que celui-ci est porteur de lourdes menaces sur l'avenir des hôpitaux publics locaux et plus directement les huit hôpitaux publics du Gers, dont celui de Mirande.

En effet ce projet de loi sur l'hôpital public constitue une refonte complète de notre système public de santé.

Il nous concerne tous, nous et nos familles.

**Plusieurs conseillers de notre liste étaient présents à ce débat qui fut intéressant et très instructif. Nous déplorons l'absence des élu-es de la liste de la majorité, ceci malgré l'information faite par nos soins lors du conseil municipal précédant ce débat.**

Pour notre part, nous souhaitons que ce débat citoyen perdure sur cet enjeu majeur de société, qui concerne directement l'Hôpital de Mirande, un établissement public de qualité, auquel les administrés sont très attachés.

**Affaire à suivre... Pour l'égalité des droits à l'accès aux soins. Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, avec vous, nous défendrons le service public de la santé et l'hôpital de Mirande. La santé n'est pas à vendre !**



### 6/ GRATUITÉ POUR LE FEU D'ARTIFICE

Lors du conseil municipal de mai 2009 nous avons voté contre la subvention pour le feu d'artifice du 15 août. Nous aurions voté pour si l'entrée de ce spectacle était gratuite pour toutes et tous les mirandais.





## 7/ LETTRE OUVERTE

Les Conseillers Municipaux  
de la liste MIRANDE pour TOUTES et TOUS

À Mirande le 2 juin 2009

### LETTRE OUVERTE à M. le Maire et aux membres du Conseil Municipal de Mirande

Nous avons appris mardi 26 mai 2009 qu'une enquête publique sera ouverte sur la commune de Mirande à partir du 3 juin 2009 à la demande de la SNC Monnard (arrêté préfectoral du 15/05/09).

Quelle ne fut pas notre surprise, alors que le Conseil Municipal, réuni la veille, lundi 25 mai 2009 n'a pas été informé de l'ouverture de cette enquête. Et pourtant, le thème des enquêtes publiques était à l'honneur, puisque celle concernant le projet de l'Association Festival Country Music a été un sujet longuement abordé en préalable au conseil municipal.

Nous ne pouvons imaginer que la communication de cette information ait été délibérément omise. Cette omission n'est malheureusement pas de nature à apaiser les Mirandais et Mirandaises sur ce sujet sensible (voir communiqué et propositions de notre liste en date du 3 juillet 2008).

Le droit à l'information des élu-es de la République que nous sommes, la transparence, le débat, sont des éléments fondamentaux du fonctionnement d'un conseil municipal. Il ne saurait en être autrement à Mirande.

Nous demandons que ce sujet figure à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Recevez Monsieur le Maire l'expression de nos salutations démocratiques.

*Pour votre information, en préambule de la réponse qu'il nous a apportée, M le Maire citait MARC AURELE (empereur « sanguinaire » des Romains) : « les hommes sont faits les uns pour les autres, instruis-les donc ou supporte-les ».*

## 8/ Vote des MIRANDAI-SES aux élections européennes du 9 juin 2009

**RESULTATS : Inscrits 2412**

**Votants : 1095 soit 45,4% de votants**

**Exprimés : 953**

Baudis (UMP):	321 voix	33,68%	Arif (PS) :	228	23,92%
Bové (VERTS) :	145	15,21%	Aliot (FN) :	51	5,35%
Melenchon (FG) :	46	4,82%	Martin (NPA) :	45	4,72%
Drevet (Div AEI) :	44	4,61	Pujalon(MPF-CPNT) :	19	1,99%
Torremocha (LO) :	16	1,67%	Martinez (ex D) :	14	1,46%
Temple (DVD DR) :	10	1,04%	Rochefort (MODEM) :	10	1,04%
De Franclieu (DVD AL) :	3	0,03%	Faura (Div) :	1	0,01%

Aucune voix pour les autres candidats.

## 9/ AU REVOIR JEAN MICHEL ET BIENVENUE ALAIN

Suite à sa nomination comme Proviseur du lycée agricole d'ALBI FONLABOUR Jean Michel GENAUX a dernièrement démissionné de son mandat de conseiller municipal. En cela, il respecte son engagement, ses nouvelles fonctions ne lui permettant plus d'assumer pleinement son rôle de conseiller municipal de MIRANDE. Nous saluons sa juste décision et lui souhaitons réussite et bonheur dans ses nouvelles fonctions en Albigeois. Au plaisir de revoir Jean Michel à Mirande.

Bienvenue au sein du groupe des élus de l'opposition du conseil municipal à Alain IGLESIAS (le suivant sur notre liste), le travail ne manque pas pour le bien-être et le bien vivre ensemble des Mirandais-es.

## 10/ BONNES VACANCES

En ce début d'été, nous vous souhaitons à  
toutes et tous de

**BONNES VACANCES**

et particulièrement à celles et ceux  
malheureusement toujours  
plus nombreux, qui ne pourront  
pas partir par manque  
de moyens ...

Les conseillers municipaux de la liste  
« Mirande pour Toutes et Tous » :

Pierre WIART, Paule GHERARDI, Michel CHANTAL, Gisèle LUBAS,  
Maud RENARD, Alain IGLESIAS.

Site internet : <http://www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com>

Pour faire remonter vos remarques, problématiques et propositions,  
n'hésitez pas à nous contacter.

